

Réf: Dossier 484810

## Avis de constitution

### SOCIETE « DOMILOG »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
ANANI NON LOIN DU ROND-POINT D'ANANI, Lot 740, Ilot  
172

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOMILOG »

Objet : TRANSPORT, LOGISTIQUE, MANUTENTION, AVITAILLEMENT MARITIME, LIVRAISON, TRANSIT, IMPORT-EXPORT. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou Indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
ANANI NON LOIN DU ROND-POINT D'ANANI, Lot 740, Ilot  
172

Dirigeant(s) M ATANHOUNDI DOMINIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02702 du 24/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14160/GTCA/RC/2026 du 24/02/2026

